



---

**PROCÈS-VERBAL DE LA  
312<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL  
tenue le jeudi 26 octobre 2017 à 11 h 45, local 1085, pavillon Ringuet de l'UQTR**

---

<b>Présences — Absences</b>			
<b>Départements</b>	<b>Délégué (e) s</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Anatomie humaine	Stéphane Sobczak	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette		A
Chimie, biochimie et physique	Isabel Desgagné-Penix	P	
Chiropratique	Marcel Veilleux		A
Ergothérapie	Valérie Poulin		A
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P	
Finance et économie	Foued Chihi	P	
Génie chimique	James Agbebavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	Pascal Forget	P	
Génie mécanique	Gilbert Lebrun	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P	
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière		A
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'Homme	P	
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	P	
Management	Cécile Fonrouge		A
Management	François Labelle	P	
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault		A
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P	
Mathématiques et informatique	Linda Badri	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Danielle Leclerc	P	
Psychologie	Diane St-Laurent	P	
Psychologie	Sylvain Sirois		A
Sciences comptables	Marc Bachand		A
Sciences de l'activité physique	Claude Dugas		A
Sciences de l'activité physique	Sacha-Rose Stoloff	P	
Sciences de l'éducation	Jean-Marie Miron	P	
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P	
Sciences de l'environnement	Denis-G Leroux		A
Sciences de l'environnement	Denis Gratton	P	
Sciences humaines	Thierry Nootens	P	
Sciences infirmières	Myriam Asri	P	
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	P	
<b>Comité exécutif</b>	<b>Officiers</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>
Ismail Biskri	Président		A
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Christian Linard	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Daphné Drouin	Secrétaire		A

*\*Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

---

Le professeur Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

---

#### CS-312-26-09-17-01 Mot de bienvenue du président

Le vice-président aux relations de travail (VPRT) souligne l'absence du président, souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence en grand nombre et de leur engagement envers leurs collègues.

---

#### CS-312-26-09-17-02 Vérification du quorum et avis de convocation

Le VPRT déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux, prévu à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR est atteint.  
Il signale également que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

---

#### CS-312-26-09-17-03 Désignation d'un président d'assemblée

Le VPRT invite les délégués à désigner le professeur Christian Linard, VPAU du Syndicat, à titre de président d'assemblée. Les délégués acquiescent la proposition du VPRT.

---

#### CS-312-26-09-17-04 Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible de modifier l'ordre du jour au moment de son adoption.

1. Mot de bienvenue du président
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'un président d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. **Suivi sur la négociation de la convention collective**
6. **Rapport du comité des relations de travail**
7. **Élection d'un représentant (13 h)**
  - 7.1. Comité pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel
8. **Tribune des délégués et des déléguées**
9. Adoption du procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical
10. Information et dépôt de documents :
  - 10.1. Dépôt des procès-verbaux des 547<sup>e</sup> et 548<sup>e</sup> réunions du comité exécutif
  - 10.2. Dépôt des suites à donner aux réunions du CX et du CS
  - 10.3. Agenda du mois novembre 2017
  - 10.4. Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre : 30 novembre 2017
13. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif du Syndicat, appuyée par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 312<sup>e</sup> réunion du conseil syndical.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

#### CS-312-26-09-17-05 Suivi sur la négociation de la convention collective

Le président d'assemblée invite le VPRT à présenter le point.

Le VPRT indique qu'il y a eu environ six rencontres de négociation depuis la dernière réunion du conseil syndical.

Il rappelle la composition du comité de négociation :

##### **Partie Syndicale**

Le VPRT, la VPAS, la conseillère en relations de travail et, à titre de personne ressource, M<sup>e</sup> Gabriel Hébert-Tétreault

##### **Partie patronale**

Le Doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP), le Directeur du service des ressources humaines, la Direction du service des relations de travail et, éventuellement, le Doyen de la recherche et de la création

---

Le VPRT résume les échanges tenus à la table de négociation et rappelle que, depuis le scrutin sur le rejet massif du premier dépôt patronal, les échanges portent sur les orientations syndicales ou des propositions amenées par le Syndicat.

Le VPRT rappelle les résultats du scrutin :

Nombre de participants	264	(59,3 %)
Pour le rejet du dépôt patronal	248	(93,9 %)
Contre le rejet du dépôt patronal	10	(3,8 %)
Abstention	6	(2,3 %)

Le VPRT remercie les délégués syndicaux pour leur implication dans la mobilisation des professeurs pour le scrutin.

Le VPRT indique que le comité exécutif a discuté des résultats du scrutin et croit qu'il serait important que le conseil syndical réclame formellement à la Direction un deuxième dépôt patronal plus susceptible de favoriser la poursuite des négociations.

Le président d'assemblée fait lecture du projet de résolution acheminé aux délégués syndicaux avant la rencontre :

CONSIDÉRANT l'expiration de la convention collective SPPUQTR-UQTR 2013-2017 le 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT le mandat confié par le Conseil syndical et l'Assemblée générale extraordinaire du SPPUQTR au comité de négociation du SPPUQTR, les 1<sup>er</sup> juin et 7 juin 2017 respectivement;

CONSIDÉRANT que les premières demandes patronales du 13 juin et du 28 août remettent en question les fondements de la convention collective des professeurs, qu'elles s'attaquent à la souveraineté des assemblées départementales, qu'elles réduisent l'autonomie des professeurs et qu'elles impliquent une détérioration importante des conditions de travail de l'ensemble des professeurs;

CONSIDÉRANT la participation des professeurs (59,3 %) au scrutin portant sur le premier dépôt patronal;

CONSIDÉRANT que 93,9 % des professeurs participant au scrutin ont rejeté le premier dépôt patronal;

CONSIDÉRANT que les mandats qui semblent être donnés par l'employeur à ses représentants à la table de négociation empêchent toute progression réelle de la négociation;

CONSIDÉRANT l'avis du comité de négociation;

CONSIDÉRANT l'avis du comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'avis des délégués syndicaux;

Sur motion proposée par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Pascal Forget, délégué du Département de génie industriel, il est résolu :

De demander à la Direction de l'Université de faire un deuxième dépôt patronal susceptible de favoriser la poursuite des négociations pour le renouvellement de la convention collective des professeurs de l'UQTR.

Le président d'assemblée invite les délégués à discuter du projet de résolution. Ils soulignent :

- Qu'il est peut-être prématuré d'adopter une telle résolution puisque les négociations débutent à peine et que la convention collective se termine le 1<sup>er</sup> juin 2018 pour ce qui est des salaires et du plancher d'emploi;
- Que le projet de résolution envoie un message positif soulignant que le Syndicat veut négocier de bonne foi avec un nouveau dépôt;

- Qu'il faut profiter de la situation actuelle qui, à la suite du scrutin sur le premier dépôt, est favorable aux professeurs;
- Que le projet de résolution, sans moyens de pression adéquats, restera inutile.

À la fin des interventions, la professeure Johanne Prud'homme, déléguée du Département de lettre et communication sociale propose, appuyée par le professeur James Agbejavi, délégué du Département de génie chimique, de modifier l'un des considérants de la façon suivante :

*CONSIDÉRANT que l'absence de réponse des représentants de l'UQTR aux nombreuses propositions syndicales empêche toute progression réelle de la négociation;*

Le président d'assemblée invite les délégués à se prononcer sur la proposition d'amendement à la proposition principale.

Constatant l'absence d'intervention et de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition d'amendement adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée invite alors les délégués à se prononcer sur la proposition principale telle qu'amendée.

Constatant l'absence d'intervention et de demande de vote sur la proposition principale, le président d'assemblée déclare la proposition principale adoptée à l'unanimité.

## CS-312-26-09-17-06 Comité des relations de travail (CRT)

### 6.1 Rapport du comité

#### Versement dans les fonds départementaux de recherche

Le VPRT rappelle que la lettre d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective prévoyait une réduction de dix-sept postes de professeurs pour l'année 2017-2018. Quinze de ces postes sont comptabilisés pour une période de douze mois et deux pour une période de six mois considérant l'embauche au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

Le VPRT rappelle le libellé des articles 20 et 24 de la lettre d'entente.

Il présente le tableau illustrant la situation :

**Versements pour l'année 2017-2018**

Postes	\$	Économie		
15	90 000 \$	1 350 000 \$		
2	45 000 \$	90 000 \$		
		<b>1 440 000 \$</b>		
Partie des économies versée à l'UQTR		792 000 \$	55 %	
Partie des économies versée dans les fonds départementaux de recherche		648 000 \$	45 %	<b>1 456,18 \$ par professeur</b>

La somme de 1456,18 \$ devrait être versée dans l'annexe C de l'ensemble des professeurs au cours de la semaine prochaine. Le VPRT précise toutefois que le montant pourrait être quelque peu différent puisqu'il varie selon le statut du professeur.

Le VPRT indique que la Direction a accepté la proposition syndicale de retirer les recours juridiques concernant le grief sur l'embauche le 1<sup>er</sup> décembre en contrepartie d'inviter l'arbitre à se prononcer sur le fond de la question suivante : l'UQTR peut-elle embaucher les professeurs le 1<sup>er</sup> décembre plutôt que le 1<sup>er</sup> juin comme précisé dans la convention collective.?

Le VPRT illustre les sommes qui seront versées dans les fonds départementaux de recherche si l'arbitre donne raison au Syndicat.

### **Versements aux professeurs pour les deux années (2016-2017 et 2017-2018) si le Syndicat gagne le grief sur l'embauche des professeurs au 1<sup>er</sup> juin**

<b>2016-2017</b>	<b>635, 82 \$</b>
<b>2017-2018</b>	<b>1 456, 18 \$</b>
<b>Suite à une décision favorable</b>	<b>773, 60 \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 865,60 \$</b>

### **CS-312-26-09-17-07 Élection d'un représentant**

#### Comité pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel

Le président d'assemblée mentionne que la Direction de l'UQTR a formé un nouveau comité pour prévenir et contrer les violences à caractères sexuel. Le comité est composé d'un représentant de chacun des groupes d'employés.

Le secrétariat du Syndicat a fait des appels de candidatures auprès des professeurs les 12, 16 et 18 octobre 2017.

Deux professeurs ont soumis leur candidature :

- Yvan Lussier du Département de psychologie
- Audrey Groleau du Département des sciences de l'éducation

Le président d'assemblée propose à l'assemblée d'agir à titre de président d'élection et invite cette dernière à désigner deux scrutateurs. Les délégués James Agbebavi et Michel Cyr acceptent d'agir à titre de scrutateur.

Le président d'élection invite le professeur Yvan Lussier à dire quelques mots et à répondre aux questions des délégués. Le président d'élection fait ensuite lecture du courriel de la professeure Audrey Groleau qui ne pouvait être présente.

Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote et le président d'élection invite les délégués à y inscrire leur choix.

Après avoir fait le décompte, le président d'élection indique les résultats (26-6) et déclare le professeur Yvan Lussier élu.

### **CS-312-26-09-17-08 Tribune des délégués et des déléguées**

Le président d'assemblée invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué la vie de leur département au cours des derniers mois.

La professeure Johanne Prud'homme, déléguée du Département de lettres et communication sociale s'informe de la rumeur voulant que la sous-commission des cycles supérieurs aurait suggérer de modifier les rapports d'avancement des travaux des étudiants de cycles supérieurs afin de leur permettre d'ajouter des commentaires sur la qualité de l'encadrement des professeurs. La professeure Linda Badri, déléguée du Département de mathématiques et informatique indique qu'il ne semble pas avoir été question de cette possibilité.

---

Le professeur Thierry Nootens, délégué du Département des sciences humaines, attire l'attention des délégués et du comité exécutif sur la Politique de gestion des risques de l'Université du Québec à Trois-Rivières adoptée le 7 décembre 2015 et entrée en vigueur le 5 décembre 2016. Le délégué a eu l'occasion d'assister à une rencontre de travail, à titre de responsable d'une unité de recherche, et il lui est apparu que cette politique était inutile, accentuait la lourdeur administrative et impliquait inutilement les professeurs. Considérant la situation financière de l'UQTR, il lui apparaît aberrant de consacrer autant de ressources humaines et financières à cette politique.

Il invite le comité exécutif du Syndicat à approfondir la question et à faire rapport au conseil syndical lors d'une prochaine rencontre.

Le professeur François Labelle, délégué du Département de management s'informe de la position du comité exécutif du Syndicat, exprimé dans un courriel expédié au vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH), sur le projet de l'UQTR de créer un bureau de prévention et de traitement des plaintes et de créer le poste de protecteur universitaire.

Le VPRT indique que la procédure actuelle confiant la gestion des plaintes d'harcèlement, d'incivilité et de discrimination à un consultant externe n'a pas fait ses preuves et le comité des relations de travail a eu l'occasion de le constater à plusieurs reprises. La proposition de confier ces dossiers à un protecteur universitaire ne permet pas de croire que le Syndicat disposera de l'ensemble des informations concernant un dossier pour bien défendre les professeurs. Le Syndicat conseillera donc les professeurs impliqués dans ce genre de dossier de plutôt déposer un grief afin de s'assurer qu'il sera bien défendu. D'ailleurs le ministère du travail du Québec offre, suite au dépôt d'un grief, les services gratuits de médiateurs pour traiter ce genre de dossier.

Le professeur Romain Roult, délégué du Département d'études en loisir, culture et tourisme, rappelle que le calendrier d'offre de cours aux chargés de cours annualisés interdit aux professeurs qui doivent modifier leur répartition de tâche annuelle de le faire. Le VPRT indique que le Syndicat est conscient de la problématique.

Le professeur Romain Roult, délégué du Département d'études en loisir, culture et tourisme, indique que son département a acheminé à la Direction de l'UQTR une série de commentaires sur la plus récente vidéo promotionnelle diffusée sur les réseaux sociaux et invitant les étudiants des collèges à participer à la journée porte ouverte du 4 novembre prochain.

Après le visionnement de la vidéo en question, les délégués demandent au comité exécutif du Syndicat de dénoncer auprès de la Direction de l'UQTR ce message indigne des valeurs universitaires et des efforts déployés par le corps professoral pour recruter des étudiants intéressés aux études universitaires. Les délégués demandent aussi que la vidéo soit retirée des réseaux sociaux.

Le VPRT indique que le comité exécutif expédiera un message au recteur en ce sens.

#### CS-312-26-09-17-09 Adoption du procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 14 septembre 2017 et les délégués en ayant confirmé la conformité, ils adoptent la proposition suivante :

Sur motion dûment proposée par la professeure Diane St-Laurent, déléguée du Département de psychologie, appuyée par le professeur Pascal Forget, délégué du Département de génie industriel, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 311<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 14 septembre 2017.

#### CS-312-26-09-17-10 Information et dépôt de documents

##### 10.1 Dépôt des procès-verbaux des 547<sup>e</sup> et 548<sup>e</sup> réunions du comité exécutif

Le président d'assemblée attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 547<sup>e</sup> et 548<sup>e</sup> réunions du comité exécutif tenues les 7 et 21 septembre 2017.

---

Le président d'assemblée invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif concernés.

10.2. Dépôt des suites à donner aux réunions du CX et du CS

Le président d'assemblée fait lecture des nouveaux dossiers découlant des dernières réunions du comité exécutif et du conseil syndical.

10.3. Agenda du mois de novembre 2017

Le président d'assemblée attire l'attention des délégués sur les principales dates du calendrier syndical pour le mois de novembre 2017.

10.4. Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU)

Le trésorier du Syndicat fait le point sur les différents dossiers abordés lors du conseil fédéral de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) qui se tenait les 19 et 20 octobre dernier.

Il attire plus particulièrement l'attention sur la campagne de valorisation du travail des professeurs d'université à laquelle la Fédération consacre 300 000 \$ et sur l'étude menée par la Fédération concernant la composition des conseils d'administration des universités québécoises.

---

**CS-312-26-09-17-11 Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est discutée à ce point de l'ordre du jour.

---

**CS-312-26-09-17-12 Date de la prochaine rencontre**

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 30 novembre 2017 à 11 h 45.

---

**CS-312-26-09-17-13 Levée de l'assemblée.**

La séance est levée à 14 h 20.

Président de l'assemblée

Secrétaire de l'assemblée

---

Christian Linard  
Vice-président aux affaires universitaires

---

Alain Gamelin  
Conseiller aux affaires universitaires